

Garde d'enfants à domicile KINOUGARDE

Nouveau partenariat !

KINOUGARDE constitue un vivier de personnels pour garder vos enfants.

Vous rencontrez la nounou avant de vous engager.

KINOUGARDE, en tant qu'employeur, prend en charge l'ensemble des démarches avec la nounou

Vous pouvez bénéficier des aides de la CAF/ MSA et des crédits d'impôts.



Sortie d'école



Sortie de crèche



Accompagnement à l'école ou à la crèche



Mercredi, samedi, vacances



Télétravail



Horaires variables, décalés



Grâce à ce **NOUVEAU PARTENARIAT** avec KINOUGARDE et l'Action Sociale des Yvelines, vous bénéficiez de tarifs préférentiels.

Adhésion à KINOUGARDE un montant de 95€ est offerte !

Contactez votre conseiller partenariat au 01 56 58 58 62

Voir mon tarif préférentiel :

www.kinougarde.com/delegationactionsocialeidf

Délégation départementale de l'action sociale des Yvelines
Centre des Finances Publiques
12 rue de l'Ecole des postes
78015 VERSAILLES CEDEX
actionsociale.78@finances.gouv.fr